

# *Le Sénat argentin rejette les juges proposés par Milei*

---



Buenos Aires, 4 avril (RHC) Le Sénat argentin a rejeté aujourd'hui la nomination d'Ariel Lijo et de Manuel García, proposée par le président Javier Milei pour siéger à la Cour suprême de justice (CSJ).

Après plusieurs heures de débat, la chambre haute du Congrès s'est opposée à la nomination du premier

par 43 voix contre, 27 pour et une abstention, tandis que le second a reçu le rejet de 51 législateurs et le soutien de 20.

Fin février, la CSJ a fait prêter serment à García, suite à sa nomination par décret de Milei, mais a demandé à Lijo de démissionner de son poste de juge fédéral.

Selon le journal Página 12, la désapprobation des deux juges par le Sénat ce jour ouvre un conflit institutionnel sans précédent et représente un dur revers pour le gouvernement, alors que le président est en visite aux États-Unis.

Après les votes, le juge fédéral de La Plata, Alejo Ramos, a émis une injonction de trois mois pour empêcher García d'intervenir dans des affaires pendantes devant la Cour et de signer des résolutions administratives.

Il a également ordonné à la CSJ de s'abstenir de faire prêter serment à Lijo.

Lors du débat au Sénat, le chef du bloc Unión por la Patria Union pour la Patrie), José Mayans, a demandé la démission de M. García, l'accusant de participer à une violation de la Constitution.

Pour sa part, Anabel Fernández a déclaré que le bon sens l'emportait aujourd'hui et a estimé que ce qui s'était passé était une bonne nouvelle pour la République, la Magna Carta et la démocratie.

Elle a également demandé de ne pas oublier les affaires pénales de fraude à la crypto-monnaie contre Milei, « l'endettement fallacieux auprès du Fonds monétaire international, l'incohérence du plan économique, l'obsession du président à mettre en vente la souveraineté et la misère planifiée à laquelle il soumet des millions d'Argentins ».

Tout au long de la séance, plusieurs sénateurs ont rejeté les déclarations du chef de l'État sur les îles Malouines et l'ont accusé de violer le principe de la lutte pour la souveraineté et de refuser de condamner l'occupation britannique.

Nous rejetons l'abandon de la patrie et toute forme d'enclave coloniale en Amérique latine. Nous ratifions le désir de démocratie et de justice sociale du peuple argentin, ont affirmé les Mayas.

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/380187-le-senat-argentin-rejette-les-juges-propose-par-milei>



**Radio Habana Cuba**